

Image not found or type unknown



Résiliée par assurance auto

Par **Virgule57**, le **30/01/2015** à **13:34**

Bonjour à tous, j'ai été résiliée par la macif pour non paiement, ils me réclament la totalité de la cotisation soit jusqu'en mars 2015 je crois, or j'ai vendu ma voiture en novembre 2014, doivent-ils déduire de ma dette les mois que j'ai passés sans voiture ?
merci d'avance pour vos réponses